



1 1 2 ' 1

!! " " " " # "
- % ! " " !" / # 0
" \$ % &

!! " " " "
; ! " ; !" / <
(!'

=====

\$ - 3
\$? 3?

&) !

' s Republic of China in P
! " # "

3 % % - % . ! % % + -) &
,! + , + 1. ! % 4 , * % +

& - ! the Macau Special Administrative Region of th
" the Macau SAR")- + 0 . ! % + - " -
+ 0 . ! % + - , % &)
, -) + - - 0 @ + - ! &
; - + ,) % the " amended Convention") ,
! - 3 < !) & + , 0 ! +
of Financial Account Information (hereafter the " CRS

& - ! " , " + - - & % %
- + 5 + - - & - ! ! % # 0 %
. " % - + 5 % @ 0"
0 % 5 ! 5 + - - & - ! # 0 ! % %

& - ! , % + - - & - 0 5 + @
+ 0 ! + - - & % % % - +

) - % % + + 0 0 0 < - - + - - & 5 5 + - - &
% % - " ! B " - ! < - % 5 0 & -
% ! 0 0 - - +
% . - ! ! ! . ! % # 0 % %

, C 5 - ! ! . @ D + - - & 5 - %
- , % + - - & - & \$) & , % + 5 @ 0 5 %
. - ! . % % - % + - - & @
- ! - % % % A

4 % + C 5 - ! ! " % " 5 @ 0 + - - & @ 5 -
% + - , % + - - & - & \$) & , @ 0 5
@ - ! - % % % A + - - &

\$! ! % + - - % + - - & - & \$
) & , , + 0 - % 5B 0 ! < - - ! < - ! < -
5 - + - & \$) & , , A ! - % 5 - ! < - +

& % + ! 0 % < - (- % & \$ - , %
+ - - & - & \$) & , , " 5 (% + (B ! , % 5
, / % + - - & " - 0 ! + % & \$) & , , " - !
! ! % ! < - 5 % + A

The People's % & - + - - & % %
5 + % & \$) & , , % - + - - & \$) & , , 5
) , \$ - @ + - - & + - + " < -
% . - ! . 5 % +

The People's Republic of China & % %
- + - , / " 5) , \$ - @
+ - - & + - + - " % .
% (5 B - % + ! < - " 5
- % - ! < - 0 & \$) & , , 5

&)

% *transmise par l'Ambassade de la République*
Secrétariat Général de l'OCDE

Déclaration relative à la date d'effet pour les éc
+ ? s compétentes concernant l'échange automa
. + %

& -? B ?! -+ ? - \$? B @ (D - &
E) \$, F pris l'engagement d'échanger! automatiBuem
pour être en mesure d'échanger automatiquement des
Convention concernant l'assistance administrative mu
@ + t% la Convention concernant l'assistance adm
(D &E + -F ") \$, signé une Déclaration d'adh
multilatéral entre autorités compétentels +concer %ant
. + % (D IE AMAC FNCD A

& -? B " % +?+ ;28(6), la Convention amendée s'
administrative couvrant les périodes d'imposition qu
l'année qui suit celle durant laquelle la Convention
ou, en l'absence de période d'imposition, elle s'app
! % < " Djanvier de l'année qui
laquelle la Convention amendée estAentrée en vigueur

Considérant que- l'article + -? ? . @ -
convenir que la Convention amendée prendra effet po
portant sur des périodes d'imposAtion ou obligations

& B - ! + H+ < - -
Convention amendée que pour ce qui concerne des périod
< - - B & + -? B "
< ions émettrices pour lesquelles la Convention vie
-+ . < - - B
d'imposition ou les obligations fiscaDpanprenadè hâas
A

Reconnaissant qu'une Partie existante à la Convention
des renseignements 6emevrat uCodevent àonicalme amendée et de l
concerne des périodes d'imposition ou des obligation
Convention amendée si les deux Parties déclarAnt s'en

Reconnaissant en outre q& une nou-?elle partie à ;la
Partie existante des renseignements Convention amendée aré
pour ce qui concerne des périodes d'imposition ou de
- s la Convention amendée si les deux Parties déclar
d'efAfet

Reconnaissant que les renseignements reçus+ e-? vertu
l'AMAC NCD peuvent donner lieu à? des demandes- d
< - ?+ " B +H+ ? - - -? B
juridiction émettrice a échangé automatiqueAment des r

& % nt que la capacité d'une juridiction de transmettre
de l'ardécle Convention amendée et de l'AMAC NCD, ai
demandes de suivi formulées en& applicat-? d'n de!! l'arti
dispositions de l'AMAC NCD, y compris les périodes de
qui y figurent, quelles que soient les périodes d'ir
- .B ! + A

I \$? B @ - -& que la Convention amendée s'appli
dispositions de l'AMAC NCD pour ce qui concerne l'as
) \$, @ ; & + -? B % - -?
quelles que soient les périodes d'imposition ou les
.B ! +

I \$? B @ - -& que la Convention amendée s'appli
concerne l'assistance administrative prévue par son a
& + -? B % - -? , que les que soient les p
! % - < - - .B ! +
B - - + - - . ! + ?
e- l'AMAC NCD pour des périodes de déclaration de
2&3